

COMMUNE ALMONT LES JUNIES
REUNION CONSEIL MUNICIPAL
Vendredi 18 décembre 2020

L'an deux mille vingt,
Le 18 décembre à vingt heures trente minutes,
Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie d'ALMONT LES JUNIES, sous la présidence de Monsieur Bruno CAVAIGNAC, Maire.

Présents : M. RICCI Hervé - M. BOUTARIC Hervé - M. RAYNAL Patrick – Mme GRIALOU Christine - M. KRAEUTLEIN Ludovic - M. LAQUERBE Olivier - M. MALASSENET Philippe - M. ROLS Lionel - Mme ROUQUETTE Magali - Mme TRAYSSAC Carole.

Absents -Excusés : Néant

Date de convocation et d'affichage : 14.12.2020

M. LAQUERBE Olivier est désigné en qualité de secrétaire de séance.

M. le Maire souhaite avant d'ouvrir la séance, ajouter une question concernant une motion proposée par M. Pascal MAZET en soutien au personnel de santé.

I) APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 20 NOVEMBRE 2020 :

Sans observation, le compte rendu du précédent Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

II) MOTION DEFENSE USINE BOSCH :

Monsieur le Maire donne lecture de la motion présentée par l'association départementale des Maires et Présidents de communautés de l'Aveyron pour la défense de l'usine Bosch à Onet-le-Château. Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la motion telle qu'elle vient de lui être lue. Cette dernière sera présentée à Mme la Préfète par le président de l'association des Maires de l'Aveyron.

<Z:\SCANS\Motion soutien usine Bosch.pdf>

III) MOTION : TRAVAIL EGAL SALAIRE EGAL POUR LE SOCIAL ET LE MEDICO-SOCIAL PUBLIC- PRIVE :

Monsieur le Maire donne lecture de la motion présentée par M. MAZET Pascal, secrétaire SD CGT Santé Action sociale Aveyron. Membre de la commission exécutive fédération CGT Santé Action Sociale.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la motion telle qu'elle vient de lui être lue. <Z:\MOTIONS\motion segur de la sante.pdf>

IV) QUESTIONS DIVERSES :

Recrutement de personnel : M. le Maire expose qu'un candidat a été recruté pour remplacement de la personne titulaire au poste d'adjoint administratif placée en congé parental, suite au départ de la précédente remplaçante.
Il s'agit de M. BOIVIN Mathieu qui prendra son poste dès le 4 janvier 2021, à raison de 17h50 par semaine.

Points sur les prévisions communautaires pour la durée du mandat : Le Maire expose les diverses questions traitées en conseil communautaire qui serviront de feuille de route pour la durée du mandat.

Les domaines vus : transport/mobilité ; action sociale/santé ; économie ; Gemapi ; culture ; tourisme ; urbanisme/habitat ; fonds de concours.

Barrière de sécurité Pont de Planèze : les travaux de réparation de la rambarde ne convenant pas il est demandé à M2A de revoir le concept pour mars au plus tard.

Travaux clocher de l'église : l'entreprise Morisse qui a été retenue, est attendue pour effectuer les travaux aux vacances de février 2021.

Un dossier de demande de subvention sera déposé auprès de la Préfecture, du Conseil Départemental et de la Région.

Rénovation énergétique des logements communaux : La loi n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique relevant le seuil de 70 000 à 100 000 € HT permet le lancement des travaux de rénovation incluant l'isolation, le changement des menuiseries et des radiateurs dans les logements du presbytère et de Ginouillac sans passation de marché public.

Les entreprises Aurejac (changement VMC et radiateurs) Groupe Eco Habitat Durable (isolation des combles) et Marragou (changement des menuiseries) ont été retenues.
Le coût total des travaux HT s'élève à 83 725 €.

Panneaux pour signalétique : le choix des couleurs des mâts et des maquettes est finalisé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.